## Mon Recypark Mobile Proche de chez moi!









La commune de Jette et Bruxelles-Propreté s'associent pour vous proposer un service de proximité dédié à la collecte et à la valorisation des objets que vous n'utilisez plus. Nous vous remercions pour votre engagement en faveur de l'environnement et de la propreté publique.



Petits conteneurs orange disponibles sur place. 1 par ménage. Gratuit.







# 3 m<sup>3</sup> d'encombrants gratuits



Attention : seuls les encombrants ménagers sont acceptés.

### Déchets acceptés

- · mobilier (armoires démontées, tables, fauteuils, miroirs, parasols...)
- · petits appareils électroménagers et multimédia
- · outillage (tondeuses et tournevis électriques, foreuses...)
- · plastiques durs (jouets, seaux...)
- petits déchets chimiques ménagers (peintures, huiles de friture, piles et batteries...) - voir page 4
- « frigolite » blanche et propre (non-alimentaire)
- verre plat
- · lampes économiques, lampes LED, lampes fluorescentes (néons...)
- bonbonnes de protoxyde d'azote

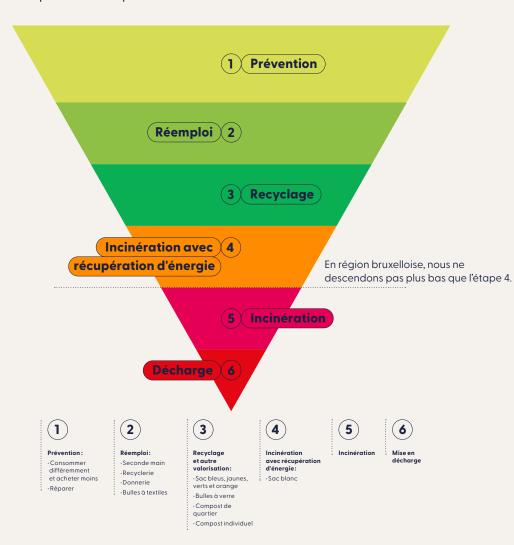
### Déchets refusés



- déchets résiduels (sacs blancs), déchets alimentaires (sacs orange), papiers-cartons (sacs jaunes), emballages PMC (sacs bleus) et déchets de jardin (sacs verts), bouteilles, bocaux et flacons en verre (bulles à verre)
- · gros appareils électroménagers (machine à laver, four, réfrigérateur, etc.)
- · solvants, acides, bases, mercure, seringues
- · déchets de construction (plâtre, briques, fenêtres, portes, poutres, éviers, roofing, planches...)
- · terre, sable, charbon et suie
- · bonbonnes, bouteilles et cartouches de gaz
- · produits de laboratoire et substances radioactives
- · pièces automobiles et carburant
- · pneus de toute nature
- déchets d'origine professionnelle (producteurs de déchets autres que ménagers)
- · amiante (plaques, bacs de plantes, etc.)

## Vos déchets, nous leur réservons le meilleur traitement.

Le principe de l'**échelle de Lansink** est de valoriser au maximum une étape avant de passer à la suivante.



En région bruxelloise, les déchets ne sont pas mis en décharge. Leur incinération se fait avec récupération de chaleur.

### Où et quand?



19/09 : rue Abbé Victor de Sloover (accès via rue du Saule)

20/09: av. Jaak Pieter Ballings (accès via rue Remy Soetens)

21/09: rue Jules Lahaye (logements sociaux LOJECA)

22/09: rue Ongena (accès via rue J-B. Serkeyn)

### Modalités pratiques

- Munissez-vous de votre carte d'identité.
- Triez préalablement vos déchets par catégorie.

#### **Attention**

- Volume maximum accepté: 3 m³ l'accès sera refusé aux véhicules chargés de plus de 3 m³
- Déchets chimiques :
  - ✓ Maximum 30I pour les produits couvrants
  - ✓ Maximum 5I pour les autres produits chimiques
- Le personnel se réserve le droit de **refuser les déchets** qui ne seraient **pas conformes** ou **qui représenteraient un danger**.

Les Recypark restent à votre disposition 7j/7. D'autres catégories de déchets y sont aussi acceptées (par ex. les déchets de construction). Plus d'infos sur **www.bruxelles-proprete.be** ou via le **0800/98181**.

# Plus vous triez, plus nous recyclons.